



ORIGINAL

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LES VINGT OCTOBRE ET VINGT SIX NOVEMBRE

## A LA DEMANDE DE :

La MAIRIE DE CAVAILLON dont le siège social est Place Joseph Guis 84300 CAVAILLON Agissant poursuites et diligences de son Maire en exercice domicilié en cette qualité audit siège

LEQUEL M'EXPOSE L'OBJET DE MA MISSION AUX FINS DE CONSTAT.

## EXPOSE DU DEMANDEUR :

*« Dans le cadre du projet de déclassement partiel du Chemin de la Voguette à CAVAILLON en vue de la réalisation du parc NATURA'LUB (ZAC DES HAUTS BANQUETS), le Maire de CAVAILLON a prescrit une enquête publique qui se déroulera du 10 novembre 2020 au jeudi vingt-six novembre 2020.*

*Dans le cadre de cette procédure réglementaire, nous devons procéder à un affichage sur le site où se réalisera le projet.*

*Il convient que vous constatiez l'implantation des 2 panneaux que nous avons installés, et ce pendant toute la durée de l'enquête publique, et en dressiez procès-verbal. »*

## DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai Mélanie ALBERT, Huissier de Justice Associée, exerçant au sein de la Société Civile Professionnelle Mélanie ALBERT et Elodie BENEDETTI, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, à CAVAILLON, 238 cours Bournissac BP 40015, soussignée.

SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI  
Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bournissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97

F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

### REFERENCES à RAPPELER

En pied de page du P.V.

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

\*\*\*\*\*

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041  
APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES  
CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22  
BIC : CDCG FR PP  
Tva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.



**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bournissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041  
APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

**INFORMATIONS BANCAIRES**

CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22

BIC : CDCG FR PP

Iva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur

internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.

**CERTIFIE M'ETRE RENDUE SUR LES LIEUX SOUHAITES ET AI DRESSE LES CONSTATATIONS  
RELATEES DANS LES PAGES SUIVANTES.**

**TRANSPORT SUR LES LIEUX**

En l'exécution de ma mission je me suis rendue sur les lieux et ai procédé aux constatations  
relatées comme ci-après :

**CONSTATATIONS**

**CONSTATATIONS DU 20.10.2020**

Sur la commune de CAVAILLON (84300), sur la Chemin de la Voguette, sur la droite après le  
numéro 962 ,en direction de l'Avenue Boscodomini, je constate l'apposition d'un panneau  
d'affichage, de couleur jaune intitulé « **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** », fixé sur un poteau en  
bois, dont copie est annexée au présent constat.

Il n'est visible que dans ce sens de la circulation.





**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bourmissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

En pied de page du P.V.

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 3235596600041

APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES

CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22

BIC : CDCG FR PP

Iva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.



**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavaillon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cavaillon au service urbanisme (31 rue Liffran)

du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavaillon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavaillon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :

- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavaillon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.chemindelavoquette@ville-cavaillon.fr](mailto:enquete.chemindelavoquette@ville-cavaillon.fr)

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public. Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavaillon (<http://www.cavaillon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavaillon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavaillon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavaillon : <http://www.cavaillon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET [s.dubet@ville-cavaillon.fr](mailto:s.dubet@ville-cavaillon.fr)

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.



**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bournoissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97

F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041  
APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES  
CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22  
BIC : CDCG FR PP  
Tva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.

Un peu plus loin, toujours sur le Chemin de la Voguette, dans le sens avenue Boscodomini en direction de la route de cheval blanc, peu après le pont qui passe sous l'Avenue Boscodomini, je constate, sur la droite de la chaussée, la présence d'un panneau d'affichage de couleur jaune intitulé « **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** », fixé sur un poteau en bois, et dont copie est annexée au présent constat

Il n'est visible que dans ce sens de la circulation.





SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bourneissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

En pied de page du P.V.

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041

APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES  
CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22  
BIC : CDCG FR PP  
Iva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
-------------	------	-------------

Se renseigner auprès de l'Etude.





**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bourmussac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041  
APE 6910Z  
CNIL n° 1990  
MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES  
CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22  
BIC : CDCG FR PP  
Iva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.

**CONSTATATIONS DU 26.11.2020 :**

Sur la commune de CAVAILLON (84300), sur la Chemin de la Voguette, sur la droite après le numéro 962 ,en direction de l'Avenue Boscodomini, le panneau d'affichage, de couleur jaune intitulé « **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** », fixé sur un poteau en bois, déjà présent le 20/10/2020 est toujours en place.

Il n'est visible que dans ce sens de la circulation.





**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**  
Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bournissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041  
APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES  
CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22  
BIC : CDCG FR PP  
Iva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.

**Cavailon**  
La ville du Luberon

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavailon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cavailon au service urbanisme (31 rue Liffan)

du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavailon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavailon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :

- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavailon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.chemindelavoguette@ville-cavailon.fr](mailto:enquete.chemindelavoguette@ville-cavailon.fr)

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public. Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site Internet de la Commune de Cavailon (<http://www.cavailon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavailon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavailon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavailon : <http://www.cavailon.com>

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET [s.dubet@ville-cavailon.fr](mailto:s.dubet@ville-cavailon.fr)

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.



**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bourmussac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041  
APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES

CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22

BIC : CDCG FR PP

Tva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur

internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
-------------	------	-------------

Se renseigner auprès de l'Etude.

Un peu plus loin, toujours sur le Chemin de la Voguette, dans le sens avenue Boscodomini en direction de la route de cheval blanc, peu après le pont qui passe sous l'Avenue Boscodomini, je constate que le panneau d'affichage de couleur jaune intitulé « **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** », fixé sur un poteau en bois, déjà présent le 20/10/2020 est toujours en place.

Il n'est visible que dans ce sens de la circulation.







**SCP M. ALBERT &  
E. BENEDETTI**

Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bournissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97  
F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041

APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAI  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

**COMPETENCE DE L'ETUDE :**

Nationale pour les constats

**INFORMATIONS BANCAIRES**

CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22

BIC : CDCG FR PP

Iva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur

internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.



**Cavayillon**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavayillon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cavayillon au service urbanisme (31 rue Liffran)

du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavayillon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavayillon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :

- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavayillon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.chemindelavoguette@ville-cavayillon.fr](mailto:enquete.chemindelavoguette@ville-cavayillon.fr)

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public. Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavayillon (<http://www.cavayillon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de [redacted]

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavayillon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavayillon : <http://www.cavayillon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET [s.dubet@ville-cavayillon.fr](mailto:s.dubet@ville-cavayillon.fr)

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.



**SCP M.ALBERT &  
E.BENEDETTI**  
Huissiers de Justice associées  
238 Cours Bournissac  
BP. 40015  
84301 CAVAILLON Cedex

T. 04.90.71.03.97

F. 04.90.71.17.07

[contact@ab-huissiers.com](mailto:contact@ab-huissiers.com)

Ouverture des bureaux :  
8h30/12h – 13 h30/17h30  
(sauf vendredi 16 h)

**REFERENCES à RAPPELER**

*En pied de page du P.V.*

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL  
DE  
CONSTAT**

\*\*\*\*\*

SOCIETE CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
CAPITAL 335540.29 €  
RCS AVIGNON 32355966  
SIRET 32335596600041

APE 6910Z  
CNIL n° 1990

MEMBRE DU GROUPEMENT GHJAJ  
22 RUE J. ROUSSEAU 75001 PARIS

COMPETENCE DE L'ETUDE :  
Nationale pour les constats

INFORMATIONS BANCAIRES

CDC : 40031 00001 0000239690 G 22  
CODE BQUE : 40031 CLE 22 GUICHET 001  
IBAN : FR96 4003 1000 0100 0023 9690  
G22

BIC : CDCG FR PP

Tva intercommunautaire FR 10 323 355 966

paiement sécurisé sur  
internet [contact@ab-huissiers.fr](mailto:contact@ab-huissiers.fr)

Carte bleue	VISA	Master card
----------------	------	----------------

Se renseigner auprès de l'Etude.

**PIECES JOINTES :**

PHOTOGRAPHIES	DOCUMENTS
08	AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ARRETE N°2020/167 prescrivant l'enquête publique relative au déclassement partiel d'une voirie communale

**CLOTURE DE MES OPERATIONS**

**Telles sont mes constatations pour servir et valoir ce que de droit.**

Ce procès-verbal de constat a été clôturé en mon Etude et rédigé sur plusieurs pages dont le nombre est indiqué en bas de page.

Si ce procès-verbal fait état de photographies, mention relatée dans le paragraphe précédent, je précise qu'elles ont été prises par moi sur les lieux puis imprimées par mes soins en mon Etude.

Chacune des pages contenant lesdites photographies comporte l'empreinte du sceau de l'Etude.

Les documents confiés par le demandeur ou tout tiers sont annexés au présent procès-verbal conformément à la mention relatée dans le paragraphe précédent.

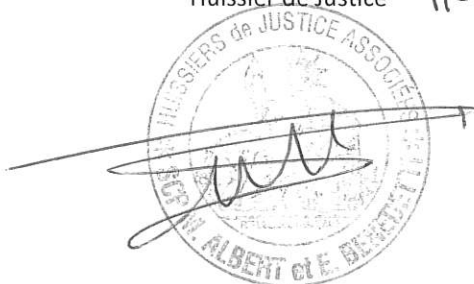
Le présent procès-verbal de constat est enregistré sur mes livres dont la date est rappelée en tête de l'acte.

Droits et taxes fiscales payés sur états auprès de la Recette Principale des Impôts de Cavailon, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le coût de ce procès-verbal a été calculé conformément au tarif des Huissiers de Justice en application du décret n° 96.1080 du 12 décembre 1996 portant fixation du tarif des huissiers de justice en matière civile et commerciale, modifié par les décrets successifs n° 2001.212 du 8 mars 2001 jusqu'au 10 mai 2007 n° 2007.774 et suivants. Détail dans facture ci-annexée.

Mélanie ALBERT  
Huissier de Justice

*et par substitution  
Me Etodie Benedetti*



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavaiillon.**

L'enquête se déroulera à la mairie de Cavaiillon au service urbanisme (31 rue Liffra)

**du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavaiillon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavaiillon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :

- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavaiillon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.chemindelavoquette@ville-cavaiillon.fr](mailto:enquete.chemindelavoquette@ville-cavaiillon.fr)

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public. Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavaiillon (<http://www.cavaiillon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavaiillon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavaiillon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavaiillon : <http://www.cavaiillon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET [s.dubet@ville-cavaiillon.fr](mailto:s.dubet@ville-cavaiillon.fr)

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

**Service Urbanisme**

Tél. 04.90.71.96.48

Courriel : [urba@ville-cavaiillon.fr](mailto:urba@ville-cavaiillon.fr)

Affaire suivie par Sandra DUBET

## **ARRETE N° 2020/167**

### **PRESCRIVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU DÉCLASSEMENT PARTIEL D'UNE VOIRIE COMMUNALE**

Le Maire de Cavaiillon,

VU le Code de la voirie routière et notamment les articles L.141-3 et R.141-4 à R.141-10,

VU le Code des relations entre le public et l'administration et notamment les articles L.134.1, L.134.2, L.134.5 et R.134.5 à R.134.13,

VU les pièces du dossier soumis à l'enquête publique,

VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du Département du Vaucluse,

#### **ARRETE :**

##### **Article 1 : OBJET DE L'ENQUETE**

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le déclassement partiel d'une voirie publique communale.

Il s'agit d'une partie du chemin de la Voguette en vue de la réalisation du parc NATURA'LUB (ZAC des Hauts Banquets).

##### **Article 2 : DUREE DE L'ENQUETE**

L'enquête publique se déroulera du mardi 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus, soit 16 jours sans compter les jours fériés.

##### **Article 3 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Madame Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier, a été nommée en qualité de Commissaire Enquêteur par le Maire, choisie sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du Département.

##### **Article 4 : OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le Commissaire enquêteur seront déposés au service urbanisme (31 rue Liffra) du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de déclassement partiel de la voirie communale et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Cavaiillon, Place Joseph Guis BP80037 84301 CAVAILLON Cedex.

Ou par courriel à l'adresse suivante : [enquête.chemindelavoquette@ville-cavaiillon.fr](mailto:enquête.chemindelavoquette@ville-cavaiillon.fr)

Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavaillon (<http://www.cavaillon.com>).

En ce qui concerne les observations reçues par voie postale à l'adresse de la mairie, les courriers devront arriver au plus tard le jeudi 26 novembre 2020 17h00, heure de clôture de l'enquête publique. Les observations transmises à l'adresse mail dédiée devront aussi être déposées au plus tard le jeudi 26 novembre 2020 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavaillon.com/>

#### **Article 5 : PERMANENCES**

Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la salle Vidau (passage Vidau), les jours suivants :

- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

#### **Article 6 : TRANSMISSION DE PIÈCES**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cavaillon, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

La personne devra adresser sa demande auprès de Monsieur le Maire, Mairie de Cavaillon, Place Joseph Guis, 84301 Cavaillon.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET [s.dubet@ville-cavaillon.fr](mailto:s.dubet@ville-cavaillon.fr)

#### **Article 7 : CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées.

#### **Article 8 : DIFFUSION DU RAPPORT**

Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du Département du Vaucluse.

#### **Article 9 : PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE**

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Le présent arrêté sera également publié sur le site internet de la commune : <http://www.cavaillon.com>

Il sera justifié de ces formalités par un certificat de publication du Maire.

#### **Article 10 : SUITES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

À l'issue de l'enquête publique, le projet de déclassement partiel de voie communale sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

**Article 11 : EXÉCUTION ET TRANSMISSION DE L'ARRÊTÉ**

Monsieur le Maire et Monsieur le Commissaire enquêteur seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Cavaillon, le 15/10/2020**

**Le Maire,**

**Gérard DAUDET**

*Conformément aux dispositions du Code de la Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et/ou de son affichage.*

Notifié, affiché ou publié le : .....

Signature si notification